



**ISTRUZIONI D'USO**  
**Informazioni relative ai DPI**  
**(Dispositivi di Protezione Individuale)**  
**secondo le disposizioni della direttiva**  
**89/686/CEE e delle norme citate:**

**USER INSTRUCTION**  
**Information relating to PPE**  
**(Personal Protective Equipment)**  
**according to the provisions of**  
**directive 89/686/EEC and to the**  
**standards herein mentioned:**



**Fabbricante/Manufacturer/Fabricant/  
 Fabricant/Hersteller/Fabricante/  
 Fabrikant/Fabrikant/Produsenent/  
 Tillskrivare/Valmistaja/ Gyártó/  
 Производител/Proizvoditel/  
 Κατασκευαστής/Produsenit/Vyrobca/  
 Proizvajalec/Виробник/Produsător/Vyrobca/  
 Производитель/Üretici/  
 الشركة المصنعة / 製造元:**

**Univet S.r.l.**  
 Via Giovanni Prati, 87  
 25086 Rezzato (BS) - Italy  
 www.univet.it  
 info@univet.it

**I DPI Univet S.r.l. sono certificati da:**  
 - Istituto di Ricerche e Collaudi M. Meini S.r.l.  
 via Moscova 11 - 20017 Rho (MI) Italia - Organismo Notificato N°0068  
 - Certificata Istituto Italiano per la Certificazione dei prodotti Occhi Scarf  
 Zona Industriale Villanova 32013 Longarone (BL) - Italia - Organismo  
 notificato N° 0530  
 - ECS GmbH - European Certification Service  
 Augenschutz und Persönliche Schutzausrüstung  
 Laserschutz und Optische Messtechnik  
 Hülfestraße 50 73430 Aalen - Germany - Organismo Notificato N°1883

**Univet S.r.l. PPE are certified by/Les EPI d'UNIVET S.r.l.  
 sont certifiés par/Los EPI de Univet s.r.l. están certifica-  
 dos por/Univet s.r.l. PSA zertifiziert durch/Univet Ltda. EPI  
 são certificados por/Univet s.r.l. PBM zijn gecertificeerd  
 door/Univet s.r.l. varmemidler er certificeret af/Univet  
 s.r.l. PPE er autoriseret av/Personlig skyddsudrustning  
 från Univet s.r.l. certifikas av/Univet s.r.l. henkilökohtai-  
 met on sertifioitu/Az Univet s.r.l. Védőfelszerések hite-  
 lesítését végezte/ПТС на Univet s.r.l. са сертифицирани  
 от/Τμήμα Univet s.r.l. PPE certificate la/ Το ΜΑΚΙ της  
 Univet s.r.l. είναι πιστοποιημένο από/Sprzet ochronny  
 UNIVET S.r.l. jest certyfikowany przez/OOP of firmy Uni-  
 vet s.r.l. jsou certifikovány/Opravo GZO proizvajalec Uni-  
 vet s.r.l. je certifikovana pri/CS Univet s.r.l. certifikováno  
 od/Univet s.r.l. KKE tarafından onaylanmıştır/معدات الحماية الشخصية من Univet s.r.l. معتمد من  
 Univet s.r.l. のPPPが次の組織から認証されました:  
 - Istituto di Ricerche e Collaudi M. Meini S.r.l.  
 via Moscova 11 - 20017 Rho (MI) Italy - Notified Body N°0068  
 - Certificata Istituto Italiano per la Certificazione dei prodotti Occhi Scarf  
 Zona Industriale Villanova 32013 Longarone (BL) - Italy - Notified Body  
 N° 0530  
 - ECS GmbH - European Certification Service  
 Augenschutz und Persönliche Schutzausrüstung  
 Laserschutz und Optische Messtechnik  
 Hülfestraße 50 73430 Aalen - Germany - Notified Body N°1883**

Evidence of monitoring required by 89/686/EEC Dir. for category III PPE  
 provided by affixing the identification number of the notified body which  
 certified the product in the name of Univet s.r.l. Specification relating to such  
 a notified body are expressed in the EC Declaration of Conformity which  
 can be requested to Univet S.r.l.

**FR NOTICE D'UTILISATION**

**AVANT D'UTILISER CET EPI, L'UTILISATEUR DOIT RESPECTER LES REGLES  
 CI-DESSOUS:**  
 - Assurez-vous que ce protecteur convient bien à l'utilisation que vous voulez  
 en faire (bien lire l'ensemble de cette notice) et vérifier que l'écran/oculaires ne  
 comportent pas de rayures, craquelures ou autres défauts visibles pouvant affecter  
 sa résistance aux chocs ou sa qualité optique. Si nécessaire faites remplacer la  
 partie endommagée.  
 - Si cet EPI est en pièces détachées, l'utilisateur devra s'assurer du montage  
 correct en respectant scrupuleusement les instructions de montage mentionnées  
 dans l'emballage individuel, et ce afin de garantir les performances indiquées par  
 le marquage CE.  
 - Bien penser à mettre en place dès le départ les parties relevables/intériorisables  
 pour avoir, conformément aux marquages, une protection opérationnelle  
 en situation d'utilisation.  
 - Bien vérifier tous les systèmes d'ajustage que propose cet EPI pour éviter qu'il ne  
 bouge accidentellement pendant l'utilisation.  
 - Bien mettre en place cet EPI avant que vous ne soyez dans la zone à risques  
 et utilisez le uniquement pour vous protéger des risques pour lesquels il est prévu  
 comme mentionné par le marquage.  
 Ces EPI sont des protections individuelles et ne doivent donc pas être échangés  
 entre différents utilisateurs.  
 Si, au cours de l'utilisation, le protecteur a été endommagé, celui-ci devra être  
 remplacé.

Si le protecteur est contaminé, le stocker dans un endroit différent de son embal-  
 lage d'origine puis le désinfecter avant de le remettre dans son étui. Après chaque  
 utilisation, nettoyer cet EPI à température ambiante (20°c ±5°c) avec des déter-  
 gents légers (sans solvants), puis le remettre dans son étui. Des produits netto-  
 yants du fabricant avec notice d'instruction peuvent être ajoutés à une solution de  
 nettoyage pour désinfecter les oculaires. Les oculaires avec traitement anti-buée  
 doivent être nettoyés uniquement à l'aide d'un chiffon doux. Avant de désinfecter le  
 protecteur avec des produits spécifiques, merci de contacter Univet S.r.l.  
 La lunette sera transportée et stockée dans son emballage d'origine, à une tem-  
 pérature comprise entre 5°c et 40°c et une humidité relative <90% (endroit sans  
 vapeurs organiques, poussières ou solvants). Pour éviter tout défaut de perfor-  
 mance, éviter d'exposer le protecteur à des sources trop fortes de chaleur ou de  
 radiations UV (pensez à bien conserver cette notice avec la lunette).  
 La conformité de ce produit à la norme EN166 et la Directrice européenne 89/686/  
 CEE a été vérifiée et identifiée sur l'emballage individuel par un marquage spéci-  
 fique.

Les performances de ce protecteur sont indiquées par le marquage spécifique  
 apposé sur le produit. Pour en comprendre la signification merci de vous référer  
 aux différents tableaux explicatifs ci-dessous.  
 Assembler les accessoires ou composants fournis en respectant le manuel ou  
 notes délivrées avec le produit. Tout changement affectant cet EPI, non prévu ou  
 réalisé par le fabricant ou tout autre travaux de maintenance ou entretiens autres  
 que ceux décrits par cette notice entraînera automatiquement une annulation de  
 la conformité du produit aux normes et standards dont il fait l'objet. Le remplace-  
 ment de n'importe quel composant du protecteur, à moins qu'il n'est été prévu et  
 expliqué par une notice spécifique, doit se faire uniquement par le biais d'Univet  
 S.r.l. qui se réserve le droit de décider de la réparation ou du changement complet  
 du produit. Les protecteurs ayant été endommagés lors du fait ou d'une utilisation  
 non prévu par son domaine d'utilisation d'origine, ne pourront pas bénéficier d'une  
 quelconque réparation ou changement.

**IMPORTANT!** Les performances et domaines d'utilisation du protecteur peuvent  
 être consultés dans le "Guide de sélection et d'utilisation" inclus dans les normes  
 EN166, EN170 et EN171, et dans l'annexe sur "l'utilisation des filtres solaires" de  
 la norme EN172. Les performances de chaque filtre sont données par le marquage  
 du numéro d'échelon composé du numéro de code et de la classe de protection  
 du filtres, séparés par un tiret. Le numéro d'échelon des filtres de soudage est  
 composé uniquement de la classe de protection.

Numéro de Code	Classe	Filtres pour l'ultraviolet							
		UV-A	UV-B	UV-C	IR-A	IR-B			
1	3	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
2	4	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
3	5	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
4	6	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
5	7	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
6	8	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
7	9	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
8	10	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
9	11	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
10	12	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
11	13	2,1-2	2,4-4	3,1-3	3,2	2,1-2	2,2	2,4	2,5
12	14	1,7	2	2,1	3	4	5		
13	15	1,7	2	2,1	3	4	5		
14	16	1,7	2	2,1	3	4	5		
15	17	1,7	2	2,1	3	4	5		
16	18	1,7	2	2,1	3	4	5		
17	19	1,7	2	2,1	3	4	5		
18	20	1,7	2	2,1	3	4	5		
19	21	1,7	2	2,1	3	4	5		
20	22	1,7	2	2,1	3	4	5		

C = Filtre pour l'ultraviolet avec bonne reconnaissance des couleurs, con-  
 formément à l'Article 5.3 de l'EN 170:2002  
 T = Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou FT, BT ou AT) pour  
 indiquer que le protecteur de l'œil est conforme à la classification des particules  
 liées à grande vitesse à des températures extrêmes (-5°C / +55°C)

**Indicateurs des performances techniques des protecteurs**

Marquage	Type de protecteur	Définition	Type d'impact	Vitesse d'impact
S	Tout type de protecteur	Solides verticaux	Non classé	5 m/s
F	Tout type de protecteur	Impact à basse énergie	EN 166	45 m/s
B	Lunettes souples ou autres lunettes	Impact à moyenne énergie	EN 166	120 m/s
A	Ecran facial	Impact à haute énergie	EN 166	180 m/s

La durée de vie de cet EPI dépend de son utilisation. Si les instructions d'uti-  
 lisation, de maintenance, de nettoyage et de stockage sont respectées, cet EPI peut  
 être porté pendant plus de 6 mois à partir de sa première utilisation. Pensez de  
 toute façon à remplacer le produit au bout de 3 ans d'utilisation maximum ou dès  
 que celui-ci présente des signes évidents de dégradation.


**Principales caractéristiques des marquages sur le matériel**

Code	Description du marquage CE pour l'œil
1	Indicateur de fabricant CE pour l'œil
2	Norme de sécurité visuel
3	Conforme à l'expérimentation 3.1 à 3.6
4	Expérience indiquant que le protecteur de l'œil est conçu pour protéger une petite tête (E1, E2 à 3.6)
5	Norme d'essai de choc visuel
6	Norme d'essai de choc visuel
7	Norme d'essai de choc visuel
8	Norme d'essai de choc visuel
9	Norme d'essai de choc visuel
10	Norme d'essai de choc visuel
11	Norme d'essai de choc visuel
12	Norme d'essai de choc visuel
13	Norme d'essai de choc visuel
14	Norme d'essai de choc visuel
15	Norme d'essai de choc visuel
16	Norme d'essai de choc visuel
17	Norme d'essai de choc visuel
18	Norme d'essai de choc visuel
19	Norme d'essai de choc visuel
20	Norme d'essai de choc visuel
21	Norme d'essai de choc visuel
22	Norme d'essai de choc visuel
23	Norme d'essai de choc visuel
24	Norme d'essai de choc visuel
25	Norme d'essai de choc visuel
26	Norme d'essai de choc visuel
27	Norme d'essai de choc visuel
28	Norme d'essai de choc visuel
29	Norme d'essai de choc visuel
30	Norme d'essai de choc visuel
31	Norme d'essai de choc visuel
32	Norme d'essai de choc visuel
33	Norme d'essai de choc visuel
34	Norme d'essai de choc visuel
35	Norme d'essai de choc visuel
36	Norme d'essai de choc visuel
37	Norme d'essai de choc visuel
38	Norme d'essai de choc visuel
39	Norme d'essai de choc visuel
40	Norme d'essai de choc visuel
41	Norme d'essai de choc visuel
42	Norme d'essai de choc visuel
43	Norme d'essai de choc visuel
44	Norme d'essai de choc visuel
45	Norme d'essai de choc visuel
46	Norme d'essai de choc visuel
47	Norme d'essai de choc visuel
48	Norme d'essai de choc visuel
49	Norme d'essai de choc visuel
50	Norme d'essai de choc visuel
51	Norme d'essai de choc visuel
52	Norme d'essai de choc visuel
53	Norme d'essai de choc visuel
54	Norme d'essai de choc visuel
55	Norme d'essai de choc visuel
56	Norme d'essai de choc visuel
57	Norme d'essai de choc visuel
58	Norme d'essai de choc visuel
59	Norme d'essai de choc visuel
60	Norme d'essai de choc visuel
61	Norme d'essai de choc visuel
62	Norme d'essai de choc visuel
63	Norme d'essai de choc visuel
64	Norme d'essai de choc visuel
65	Norme d'essai de choc visuel
66	Norme d'essai de choc visuel
67	Norme d'essai de choc visuel
68	Norme d'essai de choc visuel
69	Norme d'essai de choc visuel
70	Norme d'essai de choc visuel
71	Norme d'essai de choc visuel
72	Norme d'essai de choc visuel
73	Norme d'essai de choc visuel
74	Norme d'essai de choc visuel
75	Norme d'essai de choc visuel
76	Norme d'essai de choc visuel
77	Norme d'essai de choc visuel
78	Norme d'essai de choc visuel
79	Norme d'essai de choc visuel
80	Norme d'essai de choc visuel
81	Norme d'essai de choc visuel
82	Norme d'essai de choc visuel
83	Norme d'essai de choc visuel
84	Norme d'essai de choc visuel
85	Norme d'essai de choc visuel
86	Norme d'essai de choc visuel
87	Norme d'essai de choc visuel
88	Norme d'essai de choc visuel
89	Norme d'essai de choc visuel
90	Norme d'essai de choc visuel
91	Norme d'essai de choc visuel
92	Norme d'essai de choc visuel
93	Norme d'essai de choc visuel
94	Norme d'essai de choc visuel
95	Norme d'essai de choc visuel
96	Norme d'essai de choc visuel
97	Norme d'essai de choc visuel
98	Norme d'essai de choc visuel
99	Norme d'essai de choc visuel
100	Norme d'essai de choc visuel

**Principales caractéristiques des marquages de fonction**

Code	Description du marquage CE pour l'œil
1	Indicateur de fabricant CE pour l'œil
2	Norme de sécurité visuel
3	Conforme à l'expérimentation 3.1 à 3.6
4	Expérience indiquant que le protecteur de l'œil est conçu pour protéger une petite tête (E1, E2 à 3.6)
5	Norme d'essai de choc visuel
6	Norme d'essai de choc visuel
7	Norme d'essai de choc visuel
8	Norme d'essai de choc visuel
9	Norme d'essai de choc visuel
10	Norme d'essai de choc visuel
11	Norme d'essai de choc visuel
12	Norme d'essai de choc visuel
13	Norme d'essai de choc visuel
14	Norme d'essai de choc visuel
15	Norme d'essai de choc visuel
16	Norme d'essai de choc visuel
17	Norme d'essai de choc visuel
18	Norme d'essai de choc visuel
19	Norme d'essai de choc visuel
20	Norme d'essai de choc visuel
21	Norme d'essai de choc visuel
22	Norme d'essai de choc visuel
23	Norme d'essai de choc visuel
24	Norme d'essai de choc visuel
25	Norme d'essai de choc visuel
26	Norme d'essai de choc visuel
27	Norme d'essai de choc visuel
28	Norme d'essai de choc visuel
29	Norme d'essai de choc visuel
30	Norme d'essai de choc visuel
31	Norme d'essai de choc visuel
32	Norme d'essai de choc visuel
33	Norme d'essai de choc visuel
34	Norme d'essai de choc visuel
35	Norme d'essai de choc visuel
36	Norme d'essai de choc visuel
37	Norme d'essai de choc visuel
38	Norme d'essai de choc visuel
39	Norme d'essai de choc visuel
40	Norme d'essai de choc visuel
41	Norme d'essai de choc visuel
42	Norme d'essai de choc visuel
43	Norme d'essai de choc visuel
44	Norme d'essai de choc visuel
45	Norme d'essai de choc visuel
46	Norme d'essai de choc visuel
47	Norme d'essai de choc visuel
48	Norme d'essai de choc visuel
49	Norme d'essai de choc visuel
50	Norme d'essai de choc visuel
51	Norme d'essai de choc visuel
52	Norme d'essai de choc visuel
53	Norme d'essai de choc visuel
54	Norme d'essai de choc visuel
55	Norme d'essai de choc visuel
56	Norme d'essai de choc visuel
57	Norme d'essai de choc visuel
58	Norme d'essai de choc visuel
59	Norme d'essai de choc visuel
60	Norme d'essai de choc visuel
61	Norme d'essai de choc visuel
62	Norme d'essai de choc visuel
63	Norme d'essai de choc visuel
64	Norme d'essai de choc visuel
65	Norme d'essai de choc visuel
66	Norme d'essai de choc visuel
67	Norme d'essai de choc visuel
68	Norme d'essai de choc visuel
69	Norme d'essai de choc visuel
70	Norme d'essai de choc visuel
71	Norme d'essai de choc visuel
72	Norme d'essai de choc visuel
73	Norme d'essai de choc visuel
74	Norme d'essai de choc visuel
75	Norme d'essai de choc visuel
76	Norme d'essai de choc visuel
77	Norme d'essai de choc visuel
78	Norme d'essai de choc visuel
79	Norme d'essai de choc visuel
80	Norme d'essai de choc visuel
81	Norme d'essai de choc visuel
82	Norme d'essai de choc visuel
83	Norme d'essai de choc visuel
84	Norme d'essai de choc visuel
85	Norme d'essai de choc visuel
86	Norme d'essai de choc visuel
87	Norme d'essai de choc visuel
88	Norme d'essai de choc visuel
89	Norme d'essai de choc visuel
90	Norme d'essai de choc visuel
91	Norme d'essai de choc visuel
92	Norme d'essai de choc visuel
93	Norme d'essai de choc visuel
94	Norme d'essai de choc visuel
95	Norme d'essai de choc visuel
96	Norme d'essai de choc visuel
97	Norme d'essai de choc visuel
98	Norme d'essai de choc visuel
99	Norme d'essai de choc visuel
100	Norme d'essai de choc visuel

Marquage des producteurs de l'œil dont la monture et les oculaires forment un  
 tout ce marquage doit comprendre le marquage complet de l'oculaire, un tiret,  
 le numéro de la présente norme et les symboles appropriés indiquant le domaine  
 d'utilisation et le niveau d'impact.

**IMPORTANT!** si les symboles F, B et A (ou FT, BT et AT) ne sont pas communs à  
 l'oculaire et la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au  
 protecteur de l'œil complet.  
**MARQUAGE - SPECIFICATIONS**  
 Les oculaires appartenant à la classe optique 3 ne conviennent pas pour une  
 utilisation de longue durée.  
**CONFORMITE AVEC LE SYMBOLE "B"** : les écrans faciaux doivent avoir une  
 épaisseur minimale de 1,4 mm et un numéro d'échelon de 2:1-2 ou 2c:1-2 -  
**CONFORMITE AVEC LE SYMBOLE "S"** : la monture et l'oculaire doivent être  
 marqués chacun à l'aide de ce symbole S et de l'un des symboles F, B ou A.  
 Les protecteurs oculaires contre les particules lancées à grande vitesse portés  
 sur d'autres lunettes optiques peuvent provoquer des chocs, occasionnant un  
 danger pour l'utilisateur.  
 Les fibres possédant ce symbole  ne peuvent pas être utilisées pour la con-  
 duite. Cette règle est également applicable aux filtres marqués S:4:1 et S:4:1.  
**SPECIFICATIONS RELATIVES A LA NORME EN175**  
 Ce standard s'applique aux protecteurs de visage utilisés pour les travaux de  
 soudage et les techniques connexes. L'EPI concerné doit ainsi posséder un filtre  
 de protection avec ou